



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



World
Heritage
Centre

Koutammakou, pays des Batammariba

Numéro d'identification du site : Réf 1140



Entretien des siken du musée communautaire à Nadoba après la saison des pluies/©photo CNPC jan 2019

RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE KOUTAMMAKOU (TOGO)

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	4-5
Lexique.....	6
Acronymes	7
INTRODUCTION.....	8-9
I. BREVE PRESENTATION DU SITE.....	10-11
1.1 Situation géographique du site	10
1.2 Données physiques.....	10
1.3 Données démographiques	11
II. ETATS DES LIEUX.....	12-24
2.1 Etat de conservation du site	12-20
2.1.1 Eléments culturels tangibles : l'habitat traditionnel, les bosquets et rochers sacrés, le mobilier	12-13
<i>Habitat.....</i>	13
<i>Sites sacrés.....</i>	15
<i>Patrimoine mobilier.....</i>	16
2.1.2 Eléments culturels intangibles comme les croyances, le mode de gestion du terroir, les chants et danses, la musique.....	17-18
2.1.3 Eléments naturels : forêts, fleuves, espaces agricole, espèces végétales, animales..	18
2.1.4 A propos de la VUE.....	19-20
2.2 Gestion du site	20-24
2.2.1 Gestion traditionnelle.....	21
<i>Codification des clans.....</i>	21
<i>Respect de la loi foncière traditionnelle.....</i>	21
<i>Règlementation de la protection du territoire.....</i>	21
2.2.2 Gestion moderne.....	22-23
<i>Cadre institutionnel.....</i>	22
<i>Cadre juridique et législatif (Lois, décrets et arrêtés).....</i>	22-23
2.2.3 Promotion du site.....	23-24
<i>Edition de documents de promotion.....</i>	23
<i>Boutique de vente d'objets souvenir.....</i>	23
<i>Banque culturelle.....</i>	23
<i>Festival de promotion du site (FESTAMBER).....</i>	24
<i>Tourisme culturel.....</i>	24
<i>Formation des acteurs (guides, conservateur) et sensibilisation de la population locale.....</i>	24
III. PROBLEMES DE CONSERVATION ET DE GESTION DU SITE.....	24-28
3.1 Problèmes liés à la conservation du site.....	25-26
3.1.1 Habitat traditionnel.....	25
<i>Rareté des matériaux de construction (bois, paille, bouse de vache).....</i>	25
<i>Entretien de la Takienta</i>	25
<i>Influence du modernisme (édifices modernes, apparition des centres semi-urbains).....</i>	25
3.1.2 Sauvegarde du patrimoine immatériel.....	25-26
<i>Influence de religions révélées.....</i>	25
<i>Adoption d'un nouveau mode de vie par la jeunesse.....</i>	25-26
3.1.3 Paysage naturel.....	26
<i>Déboisement.....</i>	26
<i>Urbanisation non contrôlée.....</i>	26
<i>Difficulté d'accès à certaines zones du site.....</i>	26
<i>Intempéries.....</i>	26

3.2 Problèmes liés à la gestion du site	26-27
3.2.1 Service de conservation.....	26-27
<i>Insuffisance des ressources humaine, financière et matérielle</i>	26-27
3.2.2 Comité de gestion.....	27
3.2.3 Textes juridiques et législatifs.....	27
<i>Absence de textes juridiques et législatifs complémentaires</i>	27
3.3 Problèmes liés à la promotion du site	27-28
IV. APPROCHES DE SOLUTION / RECOMMANDATIONS	28-31
4.1 Au niveau de la conservation	28-30
4.1.1 Habitat traditionnel.....	28-29
<i>Engager des recherches pour l'amélioration de l'habitat</i>	28
<i>Intensifier les projets de reboisement en espèces végétales</i>	28
<i>Prendre des arrêtés réglementant l'exploitation du bois et l'exportation du charbon de bois sur le site</i>	28-29
<i>Renforcer le soubassement de Sikien</i>	29
<i>Délimiter le périmètre semi-urbain en vue de la protection du site</i>	29
4.1.2 Sauvegarde du patrimoine immatériel.....	29-30
<i>Encourager les populations à perpétuer les pratiques traditionnelles</i>	29-30
4.2 Au niveau de la gestion	30-31
4.2.1 Service de conservation.....	30
4.2.2 Comité de gestion.....	30
4.2.3 Textes juridiques et législatifs.....	30
4.3 Au niveau de la promotion	31
CONCLUSION	32

RESUME

Au terme d'une mission effectuée du 15 au 20 janvier 2019 sur le site de Koutammakou, pays des Batammariba au Togo, par une équipe d'experts nationaux instruits par le Ministère en charge de la culture, les résultats des observations et entretiens faits sur le site ont permis de relever les problèmes et difficultés observés auxquels est confronté le bien. Les problèmes identifiés, leurs causes et effets sur la conservation et la gestion du site, des approches de solution et recommandations formulées à cet effet, font l'objet du présent rapport qui présente l'état de conservation de Koutammakou.

Ce rapport qui est validé par l'Etat togolais à travers le Ministère en charge de la Culture, est structuré en quatre grandes parties que sont :

- I. brève présentation du site ;
- II. état des lieux ;
- III. problèmes de conservation et de gestion du site ;
- IV. approches de solutions / recommandations.

A travers la brève présentation du site, le contexte naturel du site est abordé avec la description succincte de la situation géographique, des données physiques et démographiques qui caractérisent le Koutammakou.

La seconde partie sur la présentation de l'état de conservation et de gestion du site, s'est consacrée au rappel des critères selon lesquels le bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2004, aux résultats de l'analyse faite sur ces critères aujourd'hui, 15 ans après, et l'état des lieux sur la gestion du site qui a permis de relever des difficultés et contraintes au niveau du cadre institutionnel et juridique du site.

Ces difficultés énumérées et traitées dans la 3^{ème} partie concernent non seulement la conservation et la gestion mais aussi la promotion du site. L'origine et les effets de ces difficultés sur l'état de conservation du site ont été analysés. Au demeurant, l'insuffisance des ressources humaine, financière et matérielle constitue l'une des causes principales de même que la faiblesse de certains textes législatifs et dispositions juridiques qu'il conviendrait d'actualiser ou de renforcer.

A l'instar de tout site vivant et évolutif du patrimoine mondial, il se pose également le problème de préservation des pratiques ancestrales et le désir des populations d'embrasser le modernisme. Les intempéries liées à la question du changement climatique ne sont pas sans effet sur la pérennité du site.

Au terme de la rencontre avec les autorités locales, les acteurs clés et la population locale, il est apparu que les problèmes soulevés, les menaces et contraintes relevées ne sont pas de nature à détruire la Valeur Universelle Exceptionnelle du site ou à entamer son intégrité et son authenticité.

En effet, à propos de la VUE, le présent rapport a conclu que le Koutammakou garde toujours toutes ses valeurs décrites lors de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial notamment, les valeurs culturelle, sociale, religieuse, technique, esthétique, écologique, touristique, économique etc.

Les critères et tous les éléments contribuant à la déclaration de la VUE sont intacts. Aucun péril n'est pour l'instant prouvé sur le site de Koutammakou. Seulement, il est temps que l'Etat s'investisse profondément dans la conservation, la gestion et la promotion de ce site.

Au regard de la responsabilité et des prérogatives de conservation, de gestion et de promotion du site Koutammakou qui incombent à l'Etat et au gouvernement togolais, des approches de solution et recommandations ont été formulées pour que tous les acteurs concernés s'engagent réellement à relever les défis qui s'imposent sur la question de conservation, de gestion et de promotion de Koutammakou inscrit le 30 juin 2004 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Lexique

Baboyama :	maître religieux
Basoruba :	un clan tammari
Batammariba :	Habitants du Koutammakou
Autres appellations :	Bètammaribè, Bètammaribé, Tammariba, Tamberma
Boussétié :	rite initiatique de la jeune fille ou du jeune garçon du clan Bassoriba
Botanli :	sanctuaire d'une divinité
Butan :	déesse de la terre
Decimpo :	autels des ancêtres
Dibo :	esprit ou force surnaturelle incarnée
Difuani :	initiation des jeunes garçons
Dinaba :	lieu mythique de l'origine
Dikuntri :	initiation des jeunes filles ou femmes
Dissodi :	rite initiatique de la jeune fille ou du jeune garçon du clan Bassoriba
Ditamari :	langue parlée par les Batammariba
Ditantadi :	rite initiatique chez le clan Batantaba dans le canton de Koutougou, rite équivalent de dissori dans les cantons de warengo et nadoba
Fabénfé :	rite initiatique chez le clan Fayéfa
Fakuntifa :	produit du Dikuntri
Fawaafa :	serpent titulaire du clan
Katenkaya :	prêtre de la terre
Kéténgé :	la terre
Koubalakonkou :	divinité supérieure où l'on demande ce dont on a besoin pour mieux être
Koupiakou :	danse exécutée lors des funérailles, ou réjouissance populaire
Koutammakou :	territoire occupé par les Batammariba
Koutchati :	rituel sacré basé sur la chasse
Kunadakoua :	regroupement familial autour du vestibule
Kutengo :	le territoire
Kuyé :	Dieu
Likantri :	marché
Litakon :	déesse des jumeaux ou de la fécondité
Okoti :	un adulte, un vieux
Otamari :	singulier de Batammariba
Passanta :	sanctuaire d'une divinité
Takienta :	concession, tata (pluriel : <i>sikien</i>)
Tammari :	adjectif dérivé de Batammariba
Tibenti :	rite funéraire pour rendre hommage aux vieux d'un certain âge
Tikonhooti :	réjouissance de jeunes basée sur la lutte
Tisséoudi :	rite initiatique de la jeune fille ou garçon
Tiyalati :	parenté, descendance lointaine mais reconnue par la génération actuelle

Acronymes

CNPC	Commission nationale du patrimoine culturel
CPM	Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
DPC	Direction nationale du patrimoine culturel
FAC	Fonds d'Aide à la Culture
ICOMOS	Conseil international des monuments et des sites
IRES RDEC	Institut Régional d'Enseignement Supérieur de Recherche et de Développement Culturel
SCPK	Service de conservation et de promotion de Koutammakou
VUE	Valeur universelle exceptionnelle

INTRODUCTION

Le Koutammakou, pays des Batammariba, site exceptionnel et unique en son genre reste aujourd'hui le seul bien du Togo inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sa conservation, notamment dans l'expression de son habitat et dans certaines règles de gestion du territoire, la valorisation de la culture tammari et sa promotion tant au niveau national qu'international ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations locales sont autant de prérogatives de l'État partie du Togo.

Raison pour laquelle, à la suite des pluies diluviennes qui ont engendré des dégâts dans le Koutammakou, et afin de rendre compte à l'UNESCO de l'état de conservation du bien, le Togo a dépêché du **15 au 20 janvier 2019** une mission sur le terrain.

Il est à signaler que suite à ces pluies diluviennes, l'UNESCO a diligenté une mission urgente du **19 au 24 octobre 2018** sur le site. Cette mission, grâce aux échanges avec les personnes ressources et les visites de terrain, a entre autres, localisé et évalué l'ampleur des dégâts causés par les pluies sur les *sikien*. À la fin de ce travail, un rapport avec des recommandations a été soumis aux autorités togolaises.

Pour la présente mission effectuée du **15 au 20 janvier 2019**, l'équipe de la présente mission est composée de six (06) nationaux :

- **M. TIEM Yoguebey**, Conseiller Technique/ secrétaire général de la commission nationale du patrimoine culturel (CNPC)/ Pont focal des dossiers culturels de l'UNESCO (chef de mission) ;
- **Dr. Nayondjoua Djanguenane**, Expert en patrimoine culturel, membre de la Commission CNPC, ancien directeur du patrimoine culturel ;
- **Mme TIDJOUOUNA Badjoubayena**, Achéologue/ directrice du patrimoine culturel ;
- **M. ALIZIM B. Karka**, administrateur culturel / ancien gestionnaire du site et actuel directeur régional des arts et de la culture du centre ;
- **M. NATTA N'Poh Labounamah**, administrateur culturel /gestionnaire du site ;
- **Mme ALEMAWO Yawa Amotowu**, administrateur culturel à la direction du patrimoine.

L'équipe avait pour tâche de :

- faire l'état des lieux ;
- collecter les éléments permettant d'apprécier la valeur universelle exceptionnelle (VUE) ;
- rédiger le rapport sur l'état de conservation dudit bien.

La démarche méthodologique ayant conduit à la rédaction de ce rapport a consisté en la recherche documentaire, les entretiens et les sorties de terrain.

La recherche documentaire a permis de collecter les informations existantes sur le Koutammakou en vue de compléter les données de terrain.

Les entretiens ont consisté en des rencontres avec les autorités administratives, locales, les personnes ressources et la population de la localité en vue de recueillir d'une part leurs impressions sur la conservation et la gestion du bien depuis sa nomination jusqu'à ce jour et d'autre part leurs attentes et suggestions pour une meilleure gestion du site.

Les sorties de terrain ont permis de visiter les zones sinistrées et d'observer les travaux de restauration et de construction des *sikién*.

Le présent rapport sur l'état de conservation du Koutammakou est structuré en quatre (04) parties :

- I. brève présentation du site ;
- II. état des lieux ;
- III. problèmes de conservation et de gestion du site ;
- IV. approches de solutions / recommandations.

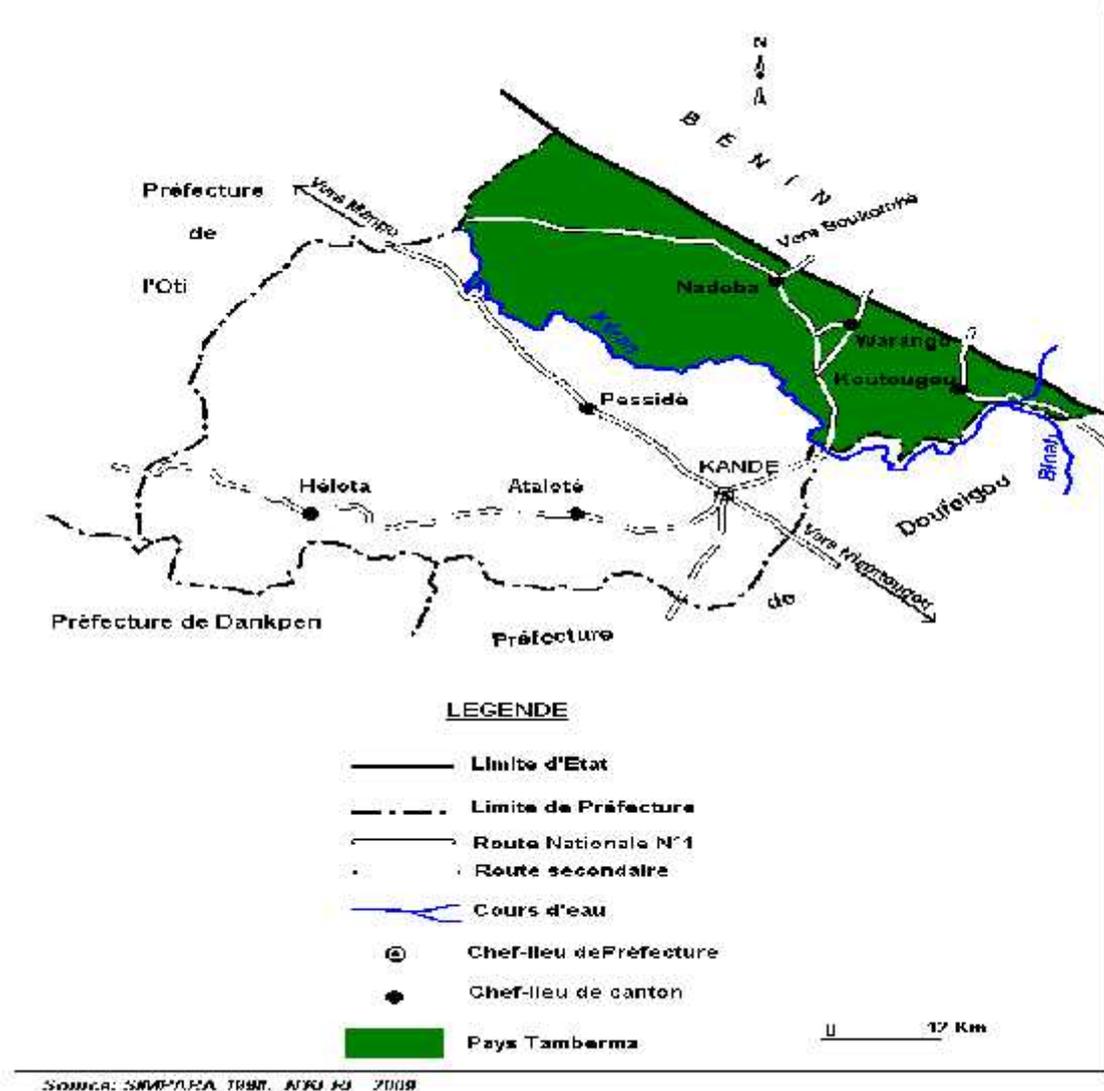
I- BREVE PRESENTATION DU SITE

1.1 Situation géographique

Le Koutammakou du Togo se présente sous forme d'un quadrilatère irrégulier d'une superficie de 50 000 hectares. Il s'étend entre la rivière Kéran et le Bénin. Ses limites sont :

- au Nord-Est, la commune de Boukoubé (République du Bénin) ;
- au Nord-Ouest, la préfecture de l'Oti-sud et le canton de Pessidé ;
- au Sud-Est, la préfecture de Doufelgou ;
- au Sud, le canton de Kandè.

Situation du Koutammakou dans la préfecture de la Kéran



1.2 Données physiques

Le relief du Koutammakou se compose de trois grands ensembles géomorphologiques distincts :

- à l'Est, une chaîne montagneuse, l'Atakora, large d'environ 10 km et culminant à 606 m (Mont Koutougou) ;

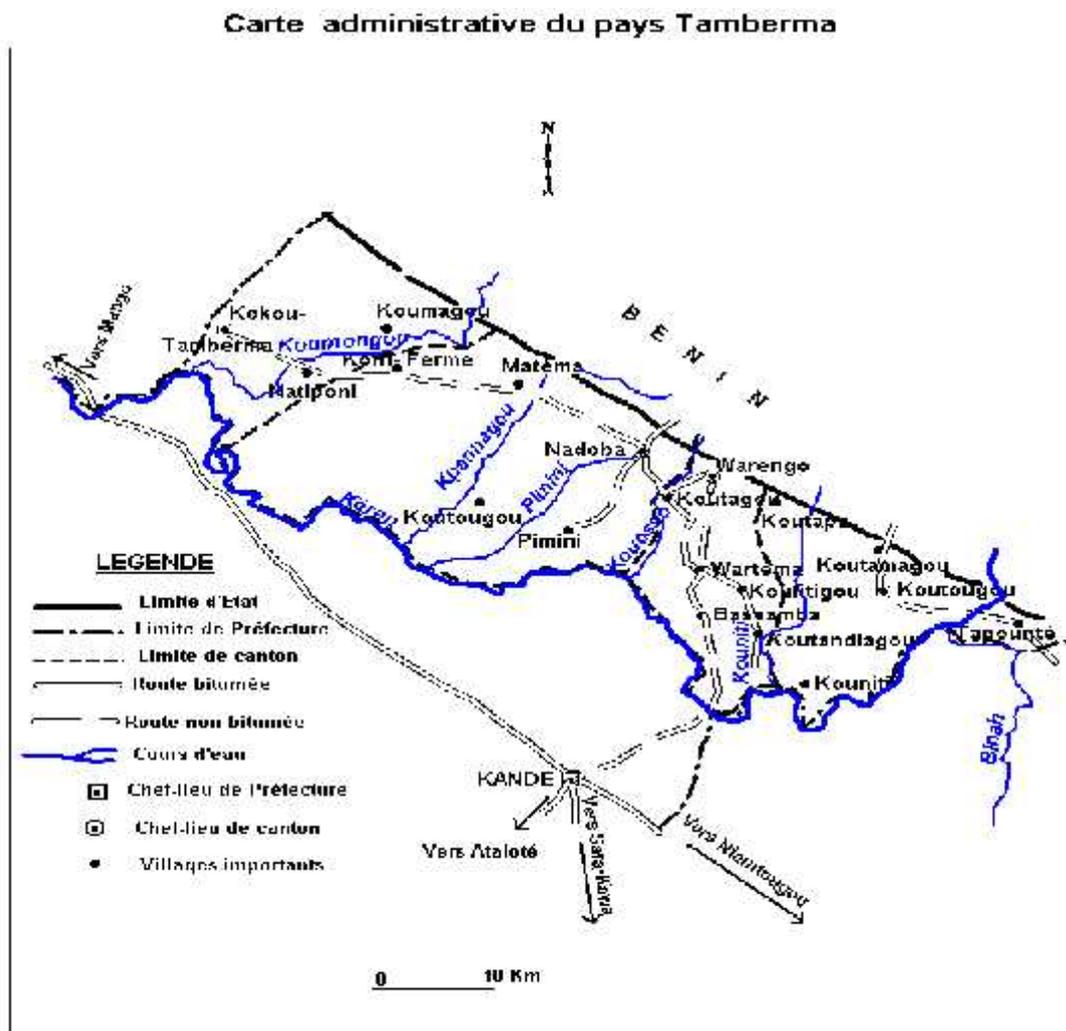
- au Centre, une plaine parsemée de croupes arrondies couvertes d'essences utilisables dans la médecine traditionnelle, la construction de la takienta, et le ménage telles que : *Parkia biglobosa*, *Kaya senegalensis*, *Adansonia digitata*, *Vitellaria paradoxa*, etc.
- à l'Ouest, un chapelet de collines (Nattawah) orienté Nord-Sud et culminant à 403m.

Le Koutammakou est arrosé par la rivière Kéran, et ses nombreux affluents.

Le site connaît un climat tropical de type soudanien marqué par deux grandes saisons : une saison pluvieuse (mai – octobre) et une saison sèche (novembre - avril).

1.3 Données démographiques

Le Koutammakou regroupe les cantons de Nadoba, de Warengo, de Koutougou et six villages du canton d'Agbontè relevant de l'ère culturelle tammari et compte une population d'environ 55 000 personnes.



II- ETATS DES LIEUX

Le paysage culturel du Koutammakou a été inscrit sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sur la base des critères V et VI en 2004.

Ces critères remplis stipulent en substance :

Critère (v) : Le Koutammakou est un exemple exceptionnel de système de peuplement traditionnel qui est toujours vivant et dynamique, soumis à des systèmes et pratiques traditionnels et durables, et qui reflète la culture singulière des Batammariba, notamment les maisons à tourelles « Takienta ».

Critère (vi) : Le site ne possède sa signification complète que par rapport aux croyances à partir desquelles il a été modelé. Inspirés par leur environnement, les esprits et les souffles qui l'habitent, les Batammariba ont développé une culture mêlant judicieusement aspects techniques, sociaux et religieux. Leur territoire est un témoin des fabuleuses connaissances de ce peuple et de sa recherche constante de l'harmonie entre les hommes, mais aussi de l'harmonie entre l'homme et la nature qui l'entoure.

Outre ces deux critères, le site répondait aux conditions d'intégrité et d'authenticité.

Intégrité : L'ensemble du paysage du Koutammakou reflète chaque aspect de la vie des Batammariba, et donc le système socio-économico-culturel qu'abrite le bien inscrit. Le bon état de conservation d'intégrité en lien avec l'immatériel se perçoit : lien entre attributs et symbolisme - bois sacrés, cheminements rituels et la conservation des traditions et des modes de vie qui se traduit par la construction des « sikien ».

Authenticité : Le paysage culturel du Koutammakou dans son ensemble reflète des procédés et des pratiques construits depuis des siècles. Pour conserver son authenticité, ces pratiques traditionnelles sont maintenues : conception et exécution de la takienta, utilisation des matériaux locaux de son environnement.

Quinze ans après l'inscription quel est l'état de conservation de ce site ?

2.1. Etat de conservation du site

L'état des lieux ou l'état de conservation du site s'intéressera aux composantes suivantes :

- Les éléments culturels tangibles tels que l'habitat traditionnel, les bosquets et rochers sacrés, le mobilier ;
- Les éléments intangibles comme les croyances, le mode de gestion du terroir, les chants et danses, la musique ;
- Les éléments naturels : forêts, fleuves, espaces agricoles, espèces végétales, animales.

2.1.1 Les éléments culturels tangibles : l'habitat traditionnel, les bosquets et rochers sacrés, le mobilier.

Toutes les composantes matérielles du site existent et jouent leur rôle : l'habitat, les bosquets sacrés, les cimetières, les rochers sacrés et le mobilier.

- **L’habitat**

La *takienta*, élément le plus représentatif et le plus significatif du paysage culturel *tammari* est un microcosme à l’intérieur duquel, l’Otammari (*singulier de Batammariba, habitants du Koutammakou*) naît, vit et meurt. Ces éléments constitutifs de base sont la terre, la paille et le bois : des matériaux locaux prélevés dans les environs et sagement utilisés grâce à l’ingéniosité des maçons locaux dotés d’un savoir-faire exceptionnel.

Tout se passe dans et autour de cette maison originale aux multiples fonctions. Sa conservation à travers des siècles se justifie par une série de fonctions qu’elle assume.

Toutes les parties de l’habitat sont destinées jusqu’à ce jour à des fonctions utilitaires ou sacrées. Du rez-de-chaussée à l’étage, on rencontre l’étable, le poulailler, les autels intérieurs, le moulin, le mortier, la cuisine, la terrasse, les chambres à coucher, les greniers, les toilettes, etc.

La *takienta* est aussi un temple, épicerie de la vie et des croyances des Batammariba.

Le rez- de-chaussée est l’espace des ancêtres et des morts et abrite de ce fait leurs autels.

Les autels intérieurs d’une taille inférieure à celle des autels extérieurs représentent les esprits des ancêtres et des défunts de la famille qui continuent d’intervenir dans la vie des Batammariba. C’est à travers ces autels que le contact s’établit entre les vivants et les morts.

Construction et conservation de la *takienta*

Tout un savoir-faire traditionnel entoure la construction de *la takienta*. L’exécution du gros œuvre revient aux maçons aidés dans cette tâche par des apprentis et les autres membres de la communauté. Les femmes se chargent des travaux de finition : le crépissage et la décoration des murs, leamage du plancher, l’aménagement des espaces féminins tels que la cuisine, les toilettes, la terrasse, les greniers, le mortier, le moulin, etc.



Takienta en reconstruction (Bassamba)/ ©photo CNPC/ janvier 2019

La takienta, cadre de vie de cette population reste un modèle d’actualité. Partout, les constructions, les reconstructions et les consolidations se poursuivent en saison sèche et confèrent à tout le *Koutammakou*, son caractère vivant et évolutif.



Takienta en restauration (Bassamba) / ©photo CNPC/ janvier 2019

La conservation de la structure de la *takienta* est motivée par plusieurs raisons :

Les fondements mythiques et culturels de la takienta.

Selon les Batammariba, la maquette de l'habitat inspirée par *Kuyé (Dieu)* est et reste le seul lieu de vie. Sans *takienta*, l'Otammari s'écartere des prescriptions existentielles de Dieu. Sans tata, le monde s'effondre! Car la culture et toutes les valeurs immatérielles qui se développent autour de la *takienta* s'étioleront et disparaîtront faisant ainsi de l'espace tammari, un monde sans identité et donc sans vie.

Les raisons religieuses

Il est inconcevable dans l'espace *tammari* de bâtir une *takienta* sans autels intérieurs ni extérieurs. Le faire relèverait d'un sacrilège ou d'une dénégation à son identité, car *Kuyé* n'a pas seulement conçu cette maison pour les hommes mais également pour les ancêtres et les divinités. C'est à cet endroit que les vivants et les morts entrent en communion avec Dieu.

Les raisons initiatiques

Les Batammariba, fortement attachés à leur culture, perpétuent de façon spectaculaire leurs rites initiatiques autour de la *takienta* malgré l'influence d'autres religions et de certains effets pervers du modernisme.

Les raisons identitaires

Depuis l'époque coloniale et à l'avènement de la nomination du site en 2004, les Batammariba se sont rendus à l'évidence que leur habitat génère un intérêt aussi bien au plan national qu'international. Ceci les conforte dans leur volonté de conserver de manière durable cet habitat.

Malgré un état assez satisfaisant de conservation de la *takienta* et un engouement encore perceptible à multiplier les modèles originaux, cette architecture présente des faiblesses et des indices de menace pouvant nuire à court, moyen et long terme à son intégrité. La preuve, en 2018 un nombre important de sikien avait été affecté par des pluies diluviennes ayant provoqué leur effondrement et leur tassement. Heureusement, cette tradition qui consiste à reconstruire et

à restaurer les parties endommagées de la takienta se perpétue. Il n'y a, à ce niveau ni crainte, ni péril en la demeure car cette situation cyclique se présente chaque année. Les sikien détruites en saison pluvieuse sont reconstruites en saison sèche. Au cours de notre visite effectuée sur le site durant ce mois de janvier, cette tradition a été observée avec des efforts de restauration qui sont par endroit en cours et des travaux de reconstruction achevés sur certaines zones du site.

- **Les sites sacrés**

Les Batammariba conservent toujours leurs sites sacrés. Dans les villages, les « sikien » alternent avec des forêts reliques, des amas de pierres constituant les sièges des « Dibo », esprits alliés des « takienta », des clans et des éléments naturels où sont incarnées les nombreuses divinités qui composent le panthéon tammari.

Les parcours rituels se font sur trois espaces : la grande maison des cérémonies, le sanctuaire du serpent, « Fawaafa » et le cimetière.

Il existe aussi les sanctuaires des divinités supérieures que sont Botanli, Koubalakonkou et Passanta sollicités pour des dons de richesse, de solution à des problèmes particuliers, de pluie, de fécondité etc.

Les marchés appelés « likantri » sont aussi des lieux de rassemblement, d'échange, de rendez-vous, de purification, de réconciliation et de divination qui rythment la vie économique, sociale et culturelle tammari.



Bosquet sacré, sanctuaire des divinités /©photo CNPC/ janvier 2019

Menaces et contraintes

Site vivant et évolutif, le Koutammakou n'est pas à l'abri des changements et des besoins divers. Pour certains jeunes et intellectuels, l'habitat tammari doit se conformer aux formes d'habitat des villes. Sur le site, cinq différentes situations se présentent :

- La construction de simples cases rondes à côté de tatas familiales,
- La mutation de la structure circulaire en forme carrée ou rectangulaire avec substitution de la tôle à la paille,



Construction de case rectangulaire à côté de tatas familiales (Pimini) / ©photo CNPC/ janvier 2019

- Le développement des agglomérations et de petits centres urbains avec des constructions modernes,
- La construction des équipements modernes de l'administration,
- La construction d'une takienta et d'une maison moderne sur le même espace familial.



Développement des centres semi-urbains (à proximité du marché de Nadoba) / ©photo CNPC/ janvier 2019

Pour la construction, il existe des contraintes liées à la rareté du bois et de la paille, la cherté du bois, de la paille et de la main-d'œuvre, le système d'entraide ayant disparu.

- **Patrimoine mobilier**

Le Koutammakou possède un patrimoine mobilier impressionnant visible dans les maisons d'habitation, les bosquets sacrés, les autels, au marché et à travers toutes les activités quotidiennes des Batammariba. En dehors de ces lieux, le marché (Likantri) de Nadoba regorge de toutes sortes d'objets d'art (vannerie, sculpture, poterie, cordonnerie, ornementique, perlerie, macramé, etc).

Une boutique d'objets d'art de souvenir a été créée depuis 2005 pour les besoins des visiteurs et des touristes. Les artisans tammari achalandent la boutique qui écoule leurs œuvres.

Avec l'impulsion de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) à travers l'installation d'une banque culturelle, un musée communautaire a vu le jour en 2009. Les collections de ce musée sont constituées de 350 objets dont une centaine en exposition. Les détenteurs d'objets font un dépôt d'objets et reçoivent un prêt d'argent sans intérêt. Ce musée est l'un des éléments de la vision pour le Koutammakou élaborée en 2002 qui prévoyait aussi des infrastructures culturelles (centre culturel, centres artisanaux). Cette vision prévoyait entre autres :

- l'adaptation du modèle traditionnel aux nouveaux besoins contemporains avec l'implication des maçons traditionnels en vue de construire les premiers prototypes ;
- l'inventaire de l'ensemble des lieux sacrés en vue d'une meilleure protection ;
- Faire de Koutammakou une destination touristique majeure de l'Afrique, au même titre que l'Ile de Gorée au Sénégal et les falaises de Bandiagara au Mali dont les retombées sont bénéfiques pour les populations.

2.1.2 Les éléments culturels intangibles comme les croyances, le mode de gestion du terroir, les chants et danses, la musique.

Le patrimoine immatériel du Koutammakou jouit d'une vitalité encore plus forte après la nomination du site.

Trois grandes cérémonies initiatiques rythment l'existence du Batammariba jusqu'à ce jour :

- le *difuani* des jeunes garçons,
- le *dikuntri* des jeunes filles,
- le *tibenti* à la mort des adultes porteurs de vie, et subsidiairement *Itanwin*, une cérémonie de flagellation et d'endurance des hommes.

Au centre de toutes ces pratiques, on note la permanence incontestable et manifeste de la *takienta*. Unique cadre de ces cérémonies, la *takienta* demeure l'élément le plus important du parcours initiatique qui se déroule dans la grande maison de cérémonies (une *takienta mère*), au cimetière et à l'autel de *Fawaafa*.

En définitive, le bâti au Koutammakou est lié au patrimoine immatériel.

La technique constructive et le savoir-faire sont transmis encore conformément aux normes édictées depuis les temps immémoriaux. La *takienta* et tout ce qui l'entoure (autels, parcours initiatiques, etc.) bénéficient d'un entretien régulier après les quatre mois de pluie. Hommes, femmes et jeunes s'y adonnent selon les compétences de chacun. L'entretien des autels coïncide souvent avec les fêtes des moissons et se fait agréablement accompagné de bière de mil et de repas cuisinés avec la volaille et les animaux sacrifiés.

Il existe une variété de chants et de danses au Koutammakou. Ils sont le plus souvent exécutés lors du déroulement des initiations et autres cérémonies. Les plus courants sont *Fabénfé*, *Koupiakou*, *Fatanrifa*, *Dikuntri*, *Dissodi* et *Tissédouti*. *Boussétié* et *Koutchati* se retrouvent dans tous les cantons et surtout à Koutougou. Les danses telles que *Ditantadi*, *Tikonhooti* et *Tiyalati* sont propres aux ressortissants des villages de Koutougou et de Koutamagou.



Séance de divination à Nadoba, mercredi jour du marché/©photo CNPC janvier 2019

La pratique divinatoire est assez répandue et Tipanti ou le fait de consulter un devin est assez ancré dans la tradition. La particularité de cette divination est qu'elle se fait le plus souvent au marché.

Toujours dans ce domaine de l'immatériel, l'UNESCO avait financé en 2007 le projet de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des Batammariba du Koutammakou comprenant :

- la formation des jeunes en transmission des savoir-faire (maçonnerie traditionnelle, art et artisanat, etc.),
- la formation des enseignants en litammari,
- la collecte des contes et proverbes.

Dans le cadre de ce projet, les résultats suivants sont obtenus:

- connaissances et savoir-faire sur la fabrication des objets artisanaux acquis ;
- techniques de construction et de réfection des tatas transmises ;
- séances de danses et de chants traditionnels organisées dans 3 établissements (Warengo, Nadoba et Koutougou);
- deux manuels pédagogiques publiés ;
- carte du Koutammakou « aires sacrées : limites, itinéraires » éditée ;
- code de bonne conduite pour les visiteurs établi;
- collectes des contes et récits mythiques mises sur supports audiovisuels ;
- sons et musiques enregistrés.

D'une manière générale, les mœurs des Batammariba sont encore presque intactes malgré les apports étrangers et le modernisme. La nomination au patrimoine mondial a renforcé la conscience patrimoniale au niveau des populations. Aujourd'hui, la technique constructive des sikien est toujours d'actualité et détenue par les maçons traditionnels.

2.1.3 Les éléments naturels : forêts, fleuves, espaces agricoles, espèces végétales, animales.

L'espace naturel reste aussi très présent et les Batammariba s'en servent pour leur subsistance. Les forêts, le fleuve Kéran, les montagnes, les espaces agricoles, les espèces animales et végétales sont utilisés pour l'agriculture, le pâturage, leurs substances à des fins thérapeutiques

et domestiques. On note donc une utilisation viable des terres. Mais la surexploitation de certaines de ces composantes met à mal tous ces éléments si leur remplacement n'est pas envisagé. C'est le cas des montagnes qui subissent des pressions. Des projets de pépinières des essences entrant dans la construction de la takienta avaient été tentés mais n'ont pas fait long feu par manque de suivi.

2.1.4 A propos de la VUE

Eu égard à ce qui précède, on peut conclure que le Koutammakou garde toujours toutes ses valeurs décrites lors de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial notamment :

La valeur culturelle

Le paysage culturel du Koutammakou reste toujours un ensemble bien aménagé où l'homme tammari entretient des liens essentiels avec les esprits des ancêtres, la terre et les éléments naturels. La culture tammari s'exprime de plus en plus avec les initiations, les festivals, l'artisanat traditionnel et surtout la promotion de la langue litammari.

Sociale

L'aménagement du territoire et les règles qui sont liées à son utilisation sont favorables à une équité entre les hommes et à l'équilibre social.

Usage

Le Koutammakou est le cadre de vie de près de 55 000 Batammariba. Ils y puisent les ressources nécessaires à leur épanouissement et c'est aussi pour eux une source de revenus.

Religieuse

Les Batammariba sont très religieux. Avant de s'installer sur un territoire, les Batammariba passent un « pacte » avec les forces du lieu qui s'incarnent dans diverses composantes du paysage, ce qui guide l'aménagement du territoire. L'habitat traditionnel, la Takienta, outre son rôle de lieu de vie est conçu comme un temple dédié aux divinités et aux ancêtres.

Technique

La construction de la Takienta est une performance technique. Cette utilisation minimaliste et efficace des ressources se retrouve dans d'autres aspects de la culture technique des Batammariba, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat.

Esthétique

Avec ses tourelles réunis par de hauts murs d'enceinte, la Takienta possède une esthétique particulièrement forte qui ne manque pas de frapper tout visiteur.

Ecologique

Chez les Batammariba, tout est lié aux forces de la nature. Si les ressources naturelles peuvent être exploitées, les règles qui doivent être respectées sont toujours liées à une recherche d'équilibre entre l'homme et la nature. Les bosquets sacrés et les forêts sont des réservoirs naturels pour la faune et la flore.

Touristique

Le Koutammakou compte tenu de ses caractéristiques naturelles et culturelles est un site majeur pour le Togo. Tous ces éléments lui confèrent un potentiel touristique important. Le tableau ci-après présente des données de visite du site :

Nombre de visiteurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nationaux	201	177	278	264	569	603	260	201	309	870	117
Etrangers	1233	1215	1143	1083	1377	1395	50	505	537	588	529
Total	1434	1392	1421	1347	1946	1998	310	706	846	1458	646

N.B : De 2014 à 2016, le nombre de visiteurs a chuté à cause de l'épidémie d'Ébola apparue en début de 2014 en Afrique de l'Ouest

Economique

Le Koutammakou permet la survie des Batammariba. L'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la pêche, le commerce, les cultures de rente (coton), la chasse leur génèrent des revenus. Le tourisme présente un potentiel de revenus monétaire très important pour les Batammariba mais il n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, le ministère du tourisme étant pratiquement absent sur ce territoire.

Au total, les critères V et VI qui ont présidé ou conduit à l'inscription du Koutammakou sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sont toujours remplis. Tous les éléments contribuant à la déclaration de la VUE sont intacts. Le site présente tout de même quelques altérations mineures des matériaux, des structures et de la cohérence architecturale même si le village de Nadoba prend l'allure d'un centre semi-urbain. Cette insuffisance ne remet pas totalement en cause la VUE.

Ces menaces observées ne sont pas de nature à détruire la Valeur Universelle Exceptionnelle du site ou à entamer son intégrité et son authenticité.

Les problèmes d'écroulement des sikien sont récurrents depuis des siècles et trouvent déjà des solutions endogènes. Certes, la rareté du bois et de la paille contrairement à l'abondance de la terre est une réalité. Et comme les Batammariba souhaitent voir cette architecture évoluer, il appartient à l'Etat togolais d'entreprendre très rapidement des recherches par le Centre d'architecture en terre de Cacavéli de Lomé en collaboration avec le Centre Craterre de Grenoble pour construire des prototypes à vulgariser de concert avec les maçons locaux et l'ensemble des décideurs traditionnels.

Aucun péril n'est pour l'instant prouvé sur le site du Koutammakou. Seulement, il est temps que l'Etat s'investisse profondément dans la conservation, la gestion et la promotion de ce site.

2.2. Gestion du site

Le Koutammakou bénéficie de deux (02) niveaux de gestion : la gestion traditionnelle et la gestion moderne.

2.2.1. Gestion traditionnelle

Ayant fait l'objet d'étude et d'analyse lors de l'inscription du site en 2004, la gestion traditionnelle qui a pesé dans le dossier de sélection de Koutammakou a retenu notre attention lors de notre visite sur le site. Cette gestion traditionnelle reste toujours d'actualité avec une présence et implication des communautés et des clans à travers la construction, l'entretien, la restauration et l'usage des sikien.

En effet, le Koutammakou est géré au niveau des villages et au niveau des clans dans un système de solidarité, d'entraide et d'approche participative. Comme c'était le cas depuis la nomination du bien sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, cette culture est toujours d'actualité en ce sens que chez le Batamariba, le territoire est un bien des esprits tutélaires du lieu et est géré en fonction des règles que ceux-ci ont imposées et des règles traditionnelles de gestion de la société tammari. Axée sur le socle d'une approche de développement durable traditionnel, cette gestion traditionnelle de la société tammari allie pouvoir, responsabilités, et contre-pouvoirs qui permettent à chacun de trouver sa place et de pouvoir utiliser les ressources naturelles en respectant les autres hommes, les autres clans et le milieu naturel.

Elle repose notamment sur la codification au niveau des clans, le respect de la loi foncière traditionnelle et la réglementation de la protection du territoire.

- ***Codification des clans :***

Le système de codification permet, au sein de la société tammari, à chaque membre d'un clan, d'un lignage d'être conscient de son identité et de son rôle dans la protection et la survie de tout le Koutammakou.

- ***Respect de la loi traditionnelle :***

D'après cette règle, la terre constitue un bien indivis appartenant tout d'abord aux esprits du lieu, puis à la communauté dans son ensemble.

- ***Règlementation de la protection du territoire :***

L'une des attractions de ce contrat social traditionnel est le fait que chez les Batamariba, les espaces cultivables, appartenant à la communauté et non à des individus, doivent faire l'objet de répartition entre clans, communautés. Une fois repartis, ces espaces cultivables sont confiés aux prêtes ou aux « *Katenkaya* ». Ceux-ci sont chargés de la réglementation et de la gestion traditionnelle du territoire. Ils ont la responsabilité de la répartition des terres.

Cette particularité permet d'éviter de nombreux conflits et tout excès d'utilisation des ressources du terroir.

Actuellement, l'individualisme et le goût du gain personnel prennent le dessus aux dépens du « communautarisme ». On note l'apparition de vente de terrains dans le périmètre semi-urbain de Nadoba. Ceci est un fait nouveau qui commence à apparaître aux côtés des bonnes pratiques traditionnelles de gestion. Cette gestion traditionnelle aura à combler ses insuffisances en trouvant des réponses complémentaires dans une nouvelle forme de gestion, qui est la gestion moderne.

2.2.2. Gestion moderne

La gestion moderne vient maintenir la sauvegarde du patrimoine tammari dans son contexte et renforcer la gestion traditionnelle en s'appuyant sur le cadre institutionnel, juridique et réglementaire.

- ***Cadre institutionnel***

La gestion moderne du Koutammakou incombe au ministère chargé de la culture. Etant la structure de tutelle, ce ministère exécute les différentes missions à travers les directions techniques et déconcentrées telles que, la direction du patrimoine culturel en collaboration avec la commission nationale du patrimoine culturel et la direction régionale des arts et de la culture de Kara.

Service de conservation

Pour une gestion de proximité plus efficace, l'État togolais a mis en place le Service de Conservation et de Promotion du Koutammakou dont la mission est de veiller à la conservation et la promotion du site suivant un plan de gestion et de conservation élaboré à cet effet.

Le SCPK conduit des activités de gestion du bien en liaison avec les autorités locales. Il est chargé de :

- définir la politique de conservation et de gestion du site et de veiller à son application ;
- orienter les activités et les projets dans une perspective de développement endogène et durable du site ;
- veiller au suivi de toutes les dispositions qui concourent à la gestion dynamique, participative et transparente du site.

Sa mission est entre autres de renforcer les capacités de gestion traditionnelle afin de garantir la bonne conservation et la promotion des valeurs culturelles du site. Le service de Conservation et de Promotion du Koutammakou est une institution administrative chargée de la gestion du site avec le concours du comité local de gestion représentant la population.

Comité de gestion

Pour une gestion plus responsable du site et dans une approche participative de la communauté, il a été institué un Comité de gestion. La mise en place de cette structure répond au souci de l'État togolais de mettre en œuvre la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine culturel et naturel avec l'implication effective des communautés à la base et celle des autorités locales et pouvoirs déconcentrés.

Le comité de gestion a été créé le 03 mars 2004 et a pour mission de :

- définir la politique de conservation et de gestion du site et veiller à son application ;
- orienter les activités et les projets dans une perspective de développement endogène et durable du site.

Ce comité subdivisé à trois volets à savoir national, préfectoral et local n'a pas été opérationnel. Seul le volet local a travaillé aux côtés du gestionnaire dans l'exécution de certaines activités (reboisement et gestion de la banque culturelle).

- **Cadre juridique et législatif**

Sur le plan juridique, le bien est protégé par des textes juridiques et administratifs suivants :

- la Loi n°90-24 du 23 novembre 1990 portant protection du patrimoine culturel national ;
- la politique culturelle du Togo approuvée par le Décret n°2001-046/PR du 30 mars 2011 ;
- le Décret n°2009-175 du 12 août 2009 portant établissement d'un inventaire général du patrimoine culturel du Togo ;
- le Décret n°2010-173/PR du 15 décembre 2010 relatif à la commission nationale du patrimoine culturel du Togo ;
- l'Arrêté n°010/MJS/CAB du 17 juillet 2003 portant inscription des sites et monuments sur la liste nationale des biens culturels ;
- l'Arrêté n°124/MC/CAB du 1^{er} octobre 2003 fixant les limites géographiques et déterminant les composantes du site Koutammakou (Pays Tamberma) ;
- l'Arrêté /MC/CAB du 03 mars 2004 portant composition et attributions du comité de gestion du Koutammakou ;
- l'Arrêté n° 015/MCCSFC/CAB/18 du 17 mai 2018 portant création du service de conservation et de promotion du Koutammakou.

2.2.3 Promotion du site

La promotion du site Koutammakou est l'un des objectifs de l'inscription.

Cette inscription a entraîné la préservation de certaines caractéristiques du territoire concerné, notamment ses qualités et valeurs patrimoniales et paysagères. Le site inscrit engage en effet à un devoir de transmission aux générations futures.

Depuis 2004, année de nomination du Koutammakou, plusieurs actions ont été entreprises (institution du service de conservation et de promotion du site, accroissement de la documentation, construction d'une boutique de vente d'objets souvenirs, création de banque culturelle, officialisation du festival des arts et de la culture Tamberma ou FESTAMBER, etc.).

- **Edition de documents de promotion (cartes postales, plaquettes d'information, CD...)**

En ce qui concerne la documentation sur le paysage culturel des Batamariba, elle est en train de s'accroître : outre les ouvrages, les films et plaquettes d'information de Dominique Sewane, apparaissent des mémoires, des thèses et autres documents réalisés par des étudiants et des chercheurs sur diverses thématiques (anthropologie, sociologie, architecture, géographie, etc.). Des packages promotionnels ont été réalisés par l'Association des amis du patrimoine, pour ne citer que ceux-là. A ceux-ci s'ajoutent l'édition d'un manuel pour le milieu scolaire, le code de bonne conduite, le document sur les aires protégées réalisés dans le cadre du projet de sauvegarde du patrimoine immatériel du Koutammakou.

- **Boutique de vente d'objets souvenirs**

La boutique a été construite dans le but de vendre des objets souvenirs et de promouvoir l'artisanat d'art du Koutammakou. Le gestionnaire reverse 95% du prix de vente de l'objet au propriétaire. Ceci assure un revenu complémentaire aux habitants qui y font le dépôt.

- **Banque culturelle**

La banque culturelle inaugurée en 2011 a pour objectif de sauvegarder d'un côté le patrimoine mobilier en exposant les objets des populations dans le musée communautaire et d'octroyer de l'autre des objets des micro-crédits aux propriétaires pour réaliser des activités génératrices de revenus. Ce projet réduit un tant soit peu la pauvreté et peut contribuer au développement local.

- **Festival Tamberma (FESTAMBER)**

Le Festival Tamberma (FESTAMBER) dont la première édition remonte à 2011 résulte de l'exemple pris du Festival des arts et de la culture tammari (FACTAM) initié depuis 2002 par les frères Batammariba du Bénin. Il est à noter que le Koutammakou est un territoire transfrontalier entre le Bénin et le Togo.

Ce festival a entre autres pour objectif de valoriser, promouvoir, pérenniser et afficher sur l'échiquier national, régional et international la culture tammari.

- **Tourisme culturel**

La promotion du tourisme est de toute évidence susceptible de générer des ressources financières, de favoriser des aménagements d'infrastructures de base (voies de desserte, établissements d'hébergement et de loisirs...) et de créer des emplois dans les régions qui s'ouvrent à sa pratique. Il faudrait mieux l'appréhender et mettre les infrastructures adéquates. Mais le développement incontrôlé du tourisme de masse constitue une menace pour l'intégrité des sites naturels et du patrimoine culturel des zones d'accueil.

- **Formation des acteurs (guides, conservateurs...)**

Les conservateurs qui ont travaillé sur le site ont été formés à l'École du patrimoine africain de Porto-Novo au Bénin et à l'IRES-RDEC au Togo.

Les guides locaux ont suivi des séminaires organisés à Lomé, Kara et à Nadoba grâce aux financements du FAC et de l'Association des guides nationaux du Togo.

- **Sensibilisation de la population locale**

Elle a été effective lors des manifestations liées à :

- la célébration de l'anniversaire de l'inscription du site ;
- la célébration des 10 ans de l'inscription du site (émissions radio-télévisées, tournoi de football dans les cantons, courses au vélo hommes et dames, réjouissance populaires, conférences-débats pour le monde scientifique, projection de films, etc) ;
- l'organisation de séminaire sur le site ;
- la réalisation du projet de l'UNESCO sur l'identification des mécanismes et pratiques traditionnelles de gestion du site Koutammakou en 2017.

La gestion d'un site demeure une dimension très cruciale dans la conservation et la protection de ses composantes qui demandent d'être appuyées, soutenues, encadrées et promues pour leur valorisation et préservation. Eu égard à cela, il est important de revoir l'état de gestion du site de Koutammakou qui fait l'objet de problèmes spécifiques décrits dans la partie suivante.

III- PROBLEMES DE CONSERVATION ET DE GESTION DU SITE

Le Koutammakou, tout comme la plupart des sites vivants, n'échappe pas aux influences extérieures qui se font ressentir plus ou moins fortement sur la conservation et la gestion du site. Il se pose donc le problème de préservation des pratiques ancestrales et le désir des populations d'embrasser le modernisme. En termes clairs, comment préserver les us et coutumes dans un environnement de plus en plus agressif, avec l'invasion de la culture occidentale ?

Il ressort des propos des populations et des observations un certain nombre de problèmes

3.1 Problèmes liés à la conservation du site

La société tammari n'est pas restée statique. Elle évolue de génération en génération et avec elle, certaines habitudes des populations également.

3.1.1 Habitat traditionnel

L'habitat traditionnel "takienta" symbole de la culture tammari prend un coup dans ce processus évolutif notamment au niveau de la durée de vie des sikien, de leur grandeur et même de leur forme. Plusieurs raisons en sont la cause.

- *Rareté des matériaux de construction (bois, paille, bouse de vache)*

Certaines espèces locales de bois (prosopis africana, kaya senegalensis, Vitellaria paradoxa, parkia biglobosa) jadis disponibles partout sont devenues rares. On ne les trouve qu'aux flancs des montagnes et aux abords de certaines rivières, ce qui pose le problème du transport jusqu'au lieu de construction. Également, la recrudescence de la transhumance déverse chaque année des milliers de troupeaux de bœufs venus du sahel à la recherche du pâturage et qui occupent les espaces non agricoles où pousse la paille de qualité, ce qui rend cette ressource rare.

- *Entretien de la takienta*

La charge d'entretien d'une takienta commence à être perçue comme lourde. Ce travail jadis communautaire et réservé à la femme demande un savoir-faire particulier et des matériaux qui, de nos jours, sont vendus (bouse de vache, poudre de gousses de néré, résidus de beurre de karité). Ceci amène les populations à choisir des solutions dites plus faciles et durables.

- *Influence du modernisme*

L'institutionnalisation de l'école et la scolarisation des Batammariba ont bouleversé peu à peu les mœurs et coutumes ancestrales tammari. Ceci a fait naître de nouveaux besoins qui se traduisent par l'adoption de formes rectangulaires et l'utilisation de la tôle ondulée. On voit ainsi apparaître des édifices modernes et le développement d'un centre semi urbain à Nadoba.

3.1.2 Sauvegarde du patrimoine immatériel

L'évolution de la société tammari s'opère à l'intérieur même de la communauté et grâce aux apports extérieurs à travers le temps et l'espace.

- *Influence des religions révélées*

La pratique des rites initiatiques, funéraires et cultuels est parfois reléguée au second plan ou même dénaturée. L'apparition des religions monothéistes importées en sont la cause.

Le culte des ancêtres et les cérémonies de toutes sortes sont considérés par ces religions monothéistes comme des pratiques sataniques et commencent par être abandonnées. Souvent les adeptes de ces religions intoxiquent les jeunes générations qui se détournent de leurs traditions et se retrouvent ainsi sans racines ni repères.

- ***Adoption d'un nouveau mode de vie***

Toutes ces influences aussi bien extérieures qu'internes ont sérieusement un impact sur le mode de vie des Batammariba de nos jours. Un nouveau mode de vie moderne à l'occidentale se développe dans le centre semi urbain de Nadoba au sein de la jeune génération scolaire, des fonctionnaires et des migrants saisonniers.

3.1.3 Paysage naturel

A ce niveau le paysage naturel du Koutammakou prend un coup non moins important.

- ***Déboisement***

Le mode de vie des populations ayant évolué, pour subvenir aux besoins de plus en plus nombreux, des activités économiques nouvelles voient le jour. De même, le commerce du charbon de bois et la vente des planches ont accentué le déboisement mettant en péril les essences entrant dans la construction de la takienta. Le dénuement des flancs de montagne et des berges de rivières détruisent des micro climats indispensables à la préservation de certaines espèces animales et végétales.

- ***Urbanisation non contrôlée***

Aussi, l'apparition et la prolifération des habitats modernes ajoutées au développement d'une zone semi urbaine à Nadoba, impactent-ils sur le paysage naturel du Koutammakou. L'absence d'un plan d'urbanisation et de textes réglementaires en la matière laissent cours à une urbanisation incontrôlée et à des dérives de toutes sortes.

- ***Difficulté d'accès à certaines zones du site***

La grande étendue du Koutammakou (50 000 ha) offre des opportunités de découvertes touristiques mais du fait des difficultés d'accès à l'ensemble du site, seuls certains endroits sont souvent visités. Le canton de Koutougou par exemple n'est plus accessible par véhicule car tous les ponts sont coupés. L'aménagement des pistes d'accès et la viabilisation du site amoindrirait ces difficultés tout en soulageant les visiteurs et population.

- ***Intempéries***

Le Koutammakou n'est pas à l'abri des changements climatiques mondiaux et son paysage naturel en pâtit. Le site subit souvent des intempéries dont la plus récente en août 2018 a causé des dégâts sur les habitats et les habitants affectant du même coup l'espace spirituel tammari. Les pluies érodent les sols dénudés, abîmant ou fragilisant au passage habitats et dévastant les champs. Les vents violents déracinent arbres et emportent des toitures.

3.2 Problèmes liés à la gestion du site

La gestion du bien culturel Koutammakou n'est pas sans difficultés.

3.2.1 Service de conservation

- *Insuffisance des ressources humaine, matérielle, financière*

Au niveau du service de conservation, ces difficultés se résument à l'insuffisance des ressources humaines et aux problèmes financiers et matériels :

- S'agissant des ressources humaines, le conservateur est le seul agent qualifié envoyé par le Ministère. Il collabore avec cinq (5) agents dont deux (2) volontaires nationaux (le contrat de ces derniers devant prendre fin au mois d'avril 2019), et trois (3) agents recrutés par le service de conservation. Tous ces agents n'ont aucune notion en conservation et gestion des sites et monuments, ce qui rend le travail difficile et non productif dans la gestion du site.
- Sur le plan financier, le service de conservation n'a pas un budget de fonctionnement. C'est sur la subvention de la Commission Nationale du Patrimoine Culturel qu'il bénéficie des dotations pour son équipement en fournitures et matériels de bureaux ainsi qu'en carburant. Cette dotation est insuffisante par rapport aux besoins du service. Il a tout de même reçu des appuis financiers ponctuels de quelques institutions internationales et diplomatiques (École du Patrimoine Africain pour la formation des conservateurs et la mise en place de la banque culturelle, la Fondation Prince Claus pour la réhabilitation de quelques tatas). La coopération française a financé la mise en place d'une pépinière d'essences locales sur le site.
- Sur le plan matériel, la Coopération Française et l'Ambassade de Chine ont doté le site de matériel audiovisuel aujourd'hui hors d'usage. Le service de conservation du Koutammakou manque de local adéquat pour son fonctionnement. Il occupe provisoirement depuis sa création un bâtiment moderne (centre polyvalent) appartenant au Comité Villageois de Développement (CVD) de Nadoba qui pourrait à tout moment lui en déposséder.

3.2.2 Comité de gestion

Malgré l'existence d'un comité de gestion, celui-ci n'a pas fonctionné faute de non application des dispositions juridiques prévues par l'Arrêté portant sa création et contenu dans le plan de gestion 2002-2012.

3.2.3 Textes juridiques et législatifs

- *Absence de textes juridiques et législatifs complémentaires*

L'absence de textes juridiques comme le plan d'urbanisme, le plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine tel que institué à Saint Louis au Sénégal ou d'un cahier de charge, ouvre la voie à la construction des habitats modernes.

Malgré la mise en circulation de la lettre d'information N° 0008/MCTL/CAB/SG/DPPCT du 20 mars 2007 par le Ministère de tutelle, on note toujours l'émergence d'une urbanisation non contrôlée.

3.3 Problèmes liés à la promotion du site

Les problèmes relatifs à la promotion du site sont entre autres :

- déficit d'infrastructures d'hébergement et de restauration. On enregistre juste l'existence de quelques structures d'accueil de qualité approximative avec des chambres dont le nombre est très limité avec un standing de bas niveau ;

- insuffisance d'animation culturelle. On note l'absence d'événements de promotion du site en dehors de l'organisation biennale du festival tamberma (Festamber) ;
- manque de structures d'animation culturelle tel qu'un centre culturel qui pourrait jouer le rôle de centre d'interprétation de la culture tammari ;
- déficit de publicité et de visibilité autour du site Koutammakou au niveau des médias et dans les lieux publics comme les aéroports, les hôtels et les représentations diplomatiques du Togo;

L'absence de signalétiques sur le site et l'enclavement de certaines zones du site, constituent un problème qui contribue négativement à la visibilité et à la protection du Koutammakou.

IV- APPROCHES DE SOLUTION / RECOMMANDATIONS

Face aux différents problèmes soulevés sur la conservation et la gestion du site, les approches de solutions et recommandations proposées sont les suivantes :

4.1 Au niveau de la conservation

4.1.1 Habitat traditionnel

- *Engager des recherches pour l'amélioration de l'habitat (construction des prototypes à vulgariser)*

Il convient d'engager des recherches appropriées pour l'amélioration de l'habitat, notamment la recherche sur les matériaux de construction et l'architecture tammari en vue d'améliorer l'habitat. Spécifiquement, il s'agit de procéder à la construction des prototypes d'habitat inspiré de la construction traditionnelle. Cette approche a le mérite de proposer des pistes de solution à la durée de vie des sikien.

Les règles principales de la conception devront être intégrées dans celle de ces prototypes avec la prise en compte des typologies particulières qui sont propres à certains clans ou villages.

- *Intensifier les projets de reboisement en espèces entrant dans la construction de la Takienta*

Avec le déboisement, le bois d'œuvre pour la construction devient donc indisponible. En réponse au problème de la rareté des espèces végétales intervenant dans la construction des sikien (bois coupés dans les forêts ou les montagnes, qui servent de charpente et de structure porteuse de la terrasse), il est proposé que des actions d'intensification de reboisement de ces espèces soient menées. Cette initiative a pour intérêt de permettre le renouvellement des essences végétales telles le néré, le karité, le baobab intervenant dans la construction de la takienta. Le gouvernement à travers les structures de conservation et de gestion du site, les acteurs clés intervenants, les autorités locales, ainsi que la population locale devront respectivement œuvrer pour la promotion des techniques de protection et de conservation respectueuses du patrimoine naturel et culturel de Koutammakou.

Il est attendu que des actions de sensibilisation destinées à susciter et maintenir un éveil de conscience sur la question, soient encouragées.

- ***Prendre des arrêtés réglementant l'exploitation du bois et l'exportation du charbon de bois sur le site***

En dehors de l'intensification des projets de reboisement, la prise des arrêtés réglementant l'exploitation du bois et l'exportation du charbon de bois sur le site demeure une des mesures souhaitées pour le renouvellement des espèces végétales entrant dans la construction des châteaux Tamberma. Les secteurs et les départements ministériels concernés (Culture, Environnement, Justice, Sécurité et Protection civile, Transport) veilleront à la mise en application et au respect strict des dispositions réglementaires qui seront prises à cet effet.

- ***Renforcer le soubassement des sikien***

Pour la pérennité de Koutammakou, il serait de bonne option qu'entres autres approches, le renforcement du soubassement des *sikien* soit prise en compte. Ce choix se présente comme l'une des solutions immédiates face aux facteurs de dégradation dont les bâtiments font l'objet.

- ***Délimiter le périmètre semi-urbain en vue de la protection du site***

La délimitation réglementaire du périmètre semi-urbain qui consiste à circonscrire et à identifier clairement une zone semi-urbaine réservée aux activités socio-économiques, conditionnant l'érection des édifices modernes en dehors de l'espace du paysage naturel et culturel tammari, est vivement souhaitée comme solution devant contribuer à la protection et à la sauvegarde du site. Des textes juridiques devront être pris à cet effet pour la réglementation et la délimitation officielle de cette zone.

4.1.2 Sauvegarde du patrimoine immatériel

- ***Encourager les populations à perpétuer les pratiques traditionnelles***

Une meilleure intervention pour des actions de conservation et de protection du site ne saurait exclure dans ses champs, la dimension « **patrimoine culturel immatériel** ». Cette composante du site demeure l'essence du paysage naturel et culturel des Batammariba. Il est fortement souhaité que des actions visant à encourager les populations à perpétuer les pratiques traditionnelles soient soutenues en vue de la conservation et de la promotion du site.

La restauration des *sikien* en cours actuellement, véritable pilier de l'identité des Batammariba, est une marque d'espoir qui est en train de naître dans les cœurs. L'entame et la poursuite des travaux de réhabilitation et de reconstruction qui ont débuté à partir du mois de novembre illustrent l'attachement des peuples Batammariba aux valeurs de sacrifice, de courage, de détermination, de bravoure.

Il est souhaitable que le paysage soit mieux géré en vue de rendre pérennes les pratiques culturelles qui contribuent à la VUE du site. A cet effet, les actions suivantes sont proposées :

- la réalisation d'un inventaire des attributs qui contribuent à la VUE du paysage tammari ;
- la création d'un espace de célébration et d'échange, comme un centre culturel, consacré à jouer le rôle de centre d'interprétation de la culture tammari et de promotion autour des composantes et pratiques traditionnelles des Batammariba. Cette approche contribuera à la transmission des savoirs et savoir-faire de la culture tammari ;

- l’organisation périodique des séminaire-ateliers de sensibilisation sur des thématiques portant sur la sauvegarde des pratiques traditionnelles ;
- l’initiation et l’intensification des actions de communication et de visibilité autour des expressions de la diversité culturelle et pratiques traditionnelles de la localité à travers des émissions radiophoniques ;
- l’édition des documents d’informations, des plaquettes d’informations et des visuels célébrant les pratiques traditionnelles des Batammariba;
- l’organisation des compétitions dotées de prix d’encouragement autour des expressions de la diversité culturelle et des pratiques traditionnelles de la localité.

4.2- Au niveau de la gestion

4.2.1 Service de conservation

Doter le service de conservation et de promotion du Koutammakou de ressources humaines, matérielles et financières adéquates. Pour permettre à cette structure de fonctionner et de mener à bien les missions qui lui sont confiées, il est prévu :

- l’affectation d’une ligne budgétaire au service pour son fonctionnement;
- la mise à disposition du personnel d’appui ;
- la mise en place d’une infrastructure pour le service.

4.2.2 Comité de gestion

Pour pallier les dysfonctionnements observés au niveau du comité de gestion du site, l’arrêté portant création et attribution de ce comité sera bientôt revu afin de le rendre plus souple et opérationnel. Il sera appuyé dans sa tâche par le comité national du patrimoine culturel qui sera mis en place très prochainement.

4.2.3 Textes législatifs et juridiques

Le patrimoine culturel du Koutammakou est protégé par des textes juridiques et administratifs. Pour renforcer cette protection, il est prévu de :

- réviser la loi n° 90-24 du 23 novembre 1990 portant protection du patrimoine culturel en incluant le patrimoine culturel immatériel et toutes les parties prenantes dont le secteur de l’urbanisme;
- prendre un texte juridique pour délimiter des périmètres semi-urbains sur le site ;
- élaborer un plan d’urbanisme pour le site ;
- finaliser et adopter le nouveau plan de conservation et de gestion du site.

4.3 Au niveau de la promotion du site

Site touristique majeur en Afrique, le Koutammakou nécessite des actions visant accroître sa visibilité. Il s'agit de :

- promouvoir le tourisme culturel pour accroître les revenus et améliorer les conditions de vie des populations du Koutammakou ;
- mettre en place des infrastructures d'animation culturelle ;
- promouvoir la culture tammari en accompagnant les activités d'offre événementielle comme le FESTAMBER et autres ;
- poursuivre le renforcement de capacités des guides et autres acteurs intervenant sur le site ;
- construire et aménager des voies d'accès afin d'éviter des détours vers le Bénin ou par d'autres contrées nationales pour se rendre dans certaines zones du site.

CONCLUSION

La préservation, la conservation, la gestion et la promotion du site nécessitent des ressources humaines (les populations locales, les professionnels du patrimoine culturel, les décideurs...), financières (budget), matérielles (infrastructures, équipements...) et juridiques (textes juridiques et réglementaires). Il revient beaucoup plus à l'État togolais de prendre toutes les dispositions idoines pour face à ces nécessités.

Les dégâts causés par les pluies d'aout 2018 sont en train d'être réparés. Néanmoins les ressources naturelles (bois, gousses de néré, bouse de bœuf ...) entrant dans la construction des *sikién* sont rares. Des actions de reboisement du site, des recherches sur les matériaux de construction sont à intensifier en vue d'améliorer l'architecture tammari et de proposer des prototypes en collaboration avec des architectes-terre et les maçons traditionnels. L'UNESCO pourra nous apporter à ce niveau ses précieuses expertises et diverses formes d'appuis pour nous aider à remédier à cette situation.

En dépit du sinistre, le site Koutammakou ne fait pas pour l'instant face à des menaces majeures susceptibles d'entamer la VUE de ce bien.

Le Togo mettra tout en œuvre pour rehausser l'image de son unique site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ceci, pour faire du Koutammakou, une destination touristique majeure du pays. Le tourisme, phénomène plutôt bien vécu dans le milieu, est un apport monétaire dans la lutte contre la pauvreté et permettre le développement social et économique des Batammariba.

Fait à Lomé, le 29 janvier 2019

Secrétaire général de la CNPC

Chef de mission



TIEM Yoguebey